

Marseille, le 24 Avril 1817.

Monsieur P. B. Roux



J'AI l'honneur de vous prévenir que, suffisamment secondé par quelques uns de mes anciens amis, j'ai formé ici un établissement sous la raison de Commerce de QUÉVREMONT et COMP.<sup>nie</sup>; que j'aurai pour co-gérant, que j'ai muni de la procuration de la maison, M. BRULLÉ, fils de l'un de mes ci-devant collègues à l'administration du comptoir de la Banque de France, à LYON.

Je vous prie en conséquence, Monsieur, de vouloir bien prendre note des deux signatures ci-bas.

Cet établissement aura pour objet exclusif les opérations à commission que comporte cette place.

J'ai l'honneur de vous saluer avec considération

Rue St. Ferréol n.º 29 = QUÉVREMONT AINÉ.

Charles Em<sup>el</sup> F<sup>çois</sup> QUÉVREMONT signera

Jean-Vincent BRULLÉ signera par procuration de QUÉVREMONT et COMP.<sup>nie</sup>